

« L'absence de prise en compte de l'exclusion financière : une erreur conceptuelle de définition de la pauvreté dans les OMD »

SERVET Jean-Michel

Jean-michel.servet@graduateinstitute.ch
SUISSE

« Il n'y a rien de plus trompeur que la bonne intention, car elle donne l'illusion d'être le bien lui-même. » Emmanuel BOVE [1935], *Le Pressentiment*, Paris, Le Castor Astral, 2006, p. 105.

Résumé :

Les plans stratégiques nationaux de réduction de la pauvreté pour atteindre les OMD, accordent une large place au micro-crédit supposé être un moyen efficace d'accroître le revenu des populations situées près ou en dessous de la ligne de pauvreté. Mais, l'exclusion financière n'entre pas dans les critères de la définition de la pauvreté. La cause de cet oubli est que l'accès aux services financiers n'est pas pensé comme une nécessité pour vivre normalement. La finance est principalement conçue comme un moyen de stimuler les activités génératrices de revenu. Cette définition inadéquate du rôle de l'exclusion financière dans la vulnérabilité des populations a des conséquences très importantes; y compris en termes d'incapacité d'atteindre les objectifs fixés en vue de réduire les taux nationaux de pauvreté.

Dans la plupart des pays en développement, les « documents stratégiques de lutte contre la pauvreté », que les différents États produisent, pour ne pas dire reproduisent, et que les coopérations multilatérales et bilatérales valident, accordent dans l'exposé de leurs fins et moyens une large place au microcrédit. Les campagnes des sommets du microcrédit, la déclaration par l'ONU de 2005 comme année du microcrédit, l'attribution du prix Nobel en 2006 à Muhammed Yunus et à sa « banque des pauvres » du Bangladesh notamment, justifient les interventions de dizaines de milliers d'acteurs de la société civile depuis les années 1970, mêlant de plus en plus aujourd'hui esprit de solidarité ou de protection et esprit de lucre. Ainsi, le microcrédit est promu comme instrument supposé efficace pour accroître le revenu des populations situées près ou en dessous de la ligne de pauvreté¹. Il devrait contribuer à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement² pensés comme essentiels et déterminants. Ce rôle imparti dans les plans nationaux de réduction de la pauvreté à l'un des services de la microfinance apparaît essentiellement instrumental. Le Microcrédit serait un « moyen » [means] ou un « outil » [tool] contribuant à la génération des revenus.

Nous relèverons d'abord l'oubli de critères d'exclusion financière parmi les objectifs fixés en 2000 pour 2015. Nous montrerons ensuite que l'inclusion financière ne peut pas seulement être appréhendée par l'accès aux microcrédits finançant des activités génératrices de revenus. Nous verrons enfin en quoi une large gamme de services financiers adaptés peut contribuer à réduire la vulnérabilité des populations à faible revenu et donc à terme leur niveau de pauvreté.

¹ La présente communication s'appuie principalement sur les travaux de terrain réalisés dans le cadre de l'ANR IRD Rume animée par Isabelle Guérin, dont les terrains permettant les comparaisons se situent en l'Inde, à Madagascar et au Mexique, ainsi que les réflexions menées au sein de l'axe Travail et Mondialisation de l'unité IRD université Paris 1 Sociétés et Développement (IEDES).

² Voir http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp.

1. L'oubli de l'exclusion financière dans la définition de la pauvreté et de la précarité

Dans un débat avec Muhammed Yunus organisé par le World Microfinance Forum Geneva les 1^{er} et 2 octobre 2008³, Michael Chu, ancien président d'Accion International et responsable de fonds d'investissement en microfinance en Amérique latine, a estimé que sur le milliard de familles pauvres vivant sur la planète, une moitié d'entre elles pourraient tirer bénéfice d'une offre de services financiers⁴. Toutefois, l'exclusion financière n'est pas, en tant que tel, pensée comme une composante de la pauvreté. L'accès et l'usage des services financiers n'apparaissent pas comme une caractéristique permettant de définir la pauvreté et donc partie intégrante des objectifs en eux-mêmes. La communauté internationale a les yeux principalement rivés sur la liste des objectifs officialisée par l'Organisation des Nations Unies en 2000. Mais l'accent est mis sur son premier indicateur : l'accroissement du revenu par tête et une diminution d'ici 2015 de moitié de la proportion de la population ayant moins d'un dollar par jour pour vivre⁵.

Parce que le microcrédit est fortement mis en avant comme instrument de diffusion des principes de l'économie de marché dans son interprétation néo-libérale, la finance est principalement conçue comme un moyen de stimuler les activités génératrices de revenu et l'accès aux services financiers au sens large n'est pas pensé comme une nécessité pour vivre normalement. Les services financiers sont appréhendés comme un vecteur, comme des moyens d'action, et non comme des besoins fondamentaux. L'usage des instruments monétaires et financiers n'est pas pensé comme un des éléments d'identité des groupes et des personnes⁶.

Ce faisant, la définition de la pauvreté dans le cadre des OMD par le niveau de revenu et par une dotation en capital humain (éducation et santé essentiellement) est très insuffisante voire inappropriée car elle néglige le rôle essentiel de l'exclusion financière dans la vulnérabilité des populations⁷. Si aucun indicateur synthétique d'accès et d'usage⁸ des services financiers ne figure parmi l'ensemble des indicateurs adoptés sous l'appellation Objectifs du Millénaire pour le Développement, il n'y en a pas plus parmi les critères de développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement, et de façon plus surprenante encore dans les *Rapports sur le développement dans le Monde* de la Banque mondiale. L'oubli d'indicateurs financiers parmi ceux retenus pour mesurer le développement humain contraste avec la médiatisation de plus en plus forte du microcrédit depuis le premier sommet du microcrédit en 1997 jusqu'à l'attribution du prix Nobel de la paix à Muhammad Yunus et à la Grammen Bank en 2006. Pourtant les indicateurs proposés par les diverses organisations multilatérales occupant le champ du développement sont diversifiés. Ils dépassent un cadre strictement économique. Peuvent s'y trouver des références à la santé, à

³ Voir sa traduction dans le *Rapport moral sur l'Argent dans le Monde 2009*, Paris, Association d'économie financière, p. 445-461.

⁴ « It does not take stretching the definition of poverty too much to think that 4 billion people of the 6.5 billion in the world live in unsatisfactory conditions. If you assume an average family of four, that means 1 billion families. If you assume that half of them would benefit from microcredit (because not everyone benefits from financial services), that leaves 500 million families » (M. Chu, World Microfinance Forum, Geneva, 1^{er} octobre 2008).

⁵ Sur cette instrumentalisation de la microfinance voir UNCDF, 2005 Microfinance and the Millennium Development Goals, International Year of Microcredit 2005, October 2005, 19 p.

⁶ Sur cette approche des relations monétaires et financières, voir M. AGLIETTA, A. ORLEAN (1998), SERVET (1998), L'euro au quotidien, une question de confiance, Paris, Desclée de Brouwer, collection sociologie économique, THERET Bruno (ed.), (2008) La monnaie dévoilée par ses crises, Paris, EHESS, 2008, 2 vol. et ZELISER, Viviana, (1994), The social meaning of money. Pin money, paychecks, poor relief and other currencies, New York, Basic Books, xi-286 p.

⁷ HILLENKAMP, I., DIOP A., SERVET J.-M., in : BALKENHOL B. (ed.) (2007) Microfinance and Public Policy, Outreach, Performance and Efficiency, London, Palgrave-Macmillan/ILO, [trad. française à paraître, Paris, PUF, 2009]

⁸ Pour une analyse approfondie de cette définition avancée dans les Rapports Exclusion et liens financiers (Paris, Economica), voir la thèse de G. GLOUKOVIEZOFF (université Lyon 2, à paraître PUF 2010).

l'éducation, à l'environnement, à la participation des femmes à la vie collective et aux conditions de logement⁹. Ces indicateurs apparaissent avant tout comme des capacités à rendre les humains plus productifs dans un processus accéléré de privatisation et de marchandisation des activités humaines¹⁰. Or celui-ci induit une extension et un approfondissement de la financiarisation des sociétés. Certes toutes les sociétés humaines connaissent sous des formes très variables et à travers des institutions à caractère très différent des pratiques financières¹¹. Mais l'accroissement du taux de dépendance par rapport à ces opérations financières et par l'usage d'instruments monétaires pour la reproduction au quotidien d'une

immense majorité de la population fait que l'on peut affirmer que les sociétés humaines ont de ce point de vue connu un changement qualitatif au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. Ces changements dans la situation de dépendance par la finance produisent des transformations de l'organisation des sociétés¹².

Comment, dans un contexte de financiarisation, de plus en plus pressante et pour certains oppressantes, d'inclusion financière formelle restreinte à l'échelle de la planète, interpréter cet oubli des capacités d'agir dans le domaine financier ? Cette négligence fait que la communauté internationale peut se sentir peu engagée à agir universellement pour

lutter pour l'inclusion financière. Bien qu'on observe une extension et une intensification de la financiarisation dans toutes les sociétés contemporaines, y compris pour des populations aux revenus peu élevés, l'accès aux services financiers n'est pas (encore) communément pensé comme un droit humain fondamental. Pourtant, la capacité de faire face aux risques de l'existence, de saisir des opportunités pour jouir d'un revenu meilleur et de gérer dans le temps ressources et dépenses passe de plus en plus par l'usage d'instruments financiers. L'accès à des services financiers est indispensable tout simplement pour vivre au quotidien dans les sociétés contemporaines.

2. Une croyance naïve largement répandue sur l'efficacité du microcrédit

L'objectif des différents acteurs de la société, institutions financières comprises, devrait essentiellement selon Muhammed Yunus¹³ d'éradiquer la pauvreté, et le microcrédit serait un élément central de cette stratégie devant permettre rapidement, selon son expression, de mettre la pauvreté « au musée ».

Or, l'efficacité du microcrédit d'un point de vue macroéconomique dans la réduction de la pauvreté n'a jamais été prouvée. Des *success stories*, souvent mal documentées et mal interprétées dans des modèles théoriques, ont donné lieu à des généralisations hâtives quant à sa contribution à la diminution de la pauvreté¹⁴. Ont été confondues toutes les pratiques de micro prêts, qu'il s'agisse de politiques de l'emploi dans les pays à revenu par tête élevé, de politiques post conflit ou de reconstruction et leur usage dans les pays où co-existent une inclusion financière très limitée et des

⁹ Voir les cibles et objectifs dans http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp.

¹⁰ SERVET Jean-Michel, (2007b), « Les illusions des objectifs du Millénaire », in : LAFAYE de Michaux, Elsa, MULOT, Éric, OULD-AHMED, Pépita (éd.), Institutions et développement : La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement, Rennes, Presses universitaires, 2007, p. 63-88.

¹¹ Cf l'exemple de l'Europe d'Ancien Régime par Laurence FONTAINE, (2008), *L'économie morale*, Paris, Gallimard.

¹² SERVET Jean-Michel, (2006), *Banquiers aux pieds nus, La microfinance*, Paris, Odile Jacob, 512 p.

¹³ Voir par exemple son discours lors de la remise du prix Nobel de la paix en décembre 2006.

¹⁴ Les actuelles études de comparaisons « expérimentales » menées notamment par Abhihit Banerjee et Esther Duflo, fort coûteuses pour leurs commanditaires, ne peuvent rien prouver à une échelle globale, puisque chaque résultat obtenu à une échelle locale doit être mis en relation avec les conditions toujours spécifiques des sociétés dans lesquelles les enquêtes sont menées. Manque à cette nouvelle forme d'empirisme un corpus théorique solide construisant scientifiquement les objets d'étude et partant de là offrant un véritable pouvoir explicatif et non principalement des corrélations statistiques.

masses subissant une forte exposition aux risques, de faibles capacités institutionnelles d'y faire face et des revenus limités, voire très limités. Pour ce qui est de l'efficacité supposée du microcrédit pour combattre la pauvreté, nous nous trouvons face à des croyances plus que des preuves. Les louables bonnes intentions sont confondues avec la réalisation des promesses. Il est insuffisant que des organisations fixent des objectifs généreux à un instrument, encore faut-il qu'elles se donnent les moyens de contrôler que ces objectifs soient plus ou moins bien atteints grâce à celui-ci (et non que l'effet ait une autre cause). Les institutions doivent non seulement défendre des objectifs positifs, mais aussi suivre rigoureusement l'impact et les effets de leurs activités. En matière de microcrédit, nous sommes face à un processus de validation idéologique qui est de l'ordre de la foi et de l'irrationnel. Tel quel il est comparable à ce qui s'est passé au cours du XX^e siècle dans de tout autres cadres idéologiques. Les sovkhoses et les kolkhoses ont pu faire l'objet de panégyriques, tout comme les communes populaires de la Chine de Mao, et ceux qui mettaient en doute leurs résultats, présentés comme un bonheur en construction, étaient traités de suppôts du « capitalisme » ou de la « bourgeoisie » et « d'adversaires du prolétariat ». Depuis une génération, dans presque tous les secteurs de la société, l'hégémonie des modèles néo-libéraux a permis que des croyances refusant d'interroger le fonctionnement réel du microcrédit et son impact prospèrent en le confondant de façon systématique et dogmatique avec l'économie solidaire prise elle-même comme un tout. Ici, comme hier face aux « socialismes réels », toute personne interrogeant la promotion pouvant se révéler irraisonnable de tels systèmes était supposée ignorer la misère et des moyens présentés comme efficaces pour l'éradiquer¹⁵. Mais le risque est important aujourd'hui que l'échec de cette mobilisation du microcrédit fasse qu'il soit plus ou moins rapidement rejeté avec le néo-libéralisme¹⁶ qui a fait émerger la croyance en son efficacité, en oubliant demain l'essentiel, à savoir qu'en certaines circonstances les instruments financiers quand ils sont bien utilisés pouvaient effectivement jouer un rôle favorable dans la lutte contre la précarité des populations à faible revenu et qu'il peut constituer un outil de développement solidaire, en particulier par la mobilisation de l'esprit de participation et du principe de solidarité¹⁷.

Il nous paraît périlleux que Jacques Atalli, autre acteur médiatique de la microfinance, affirme que : « la pauvreté pourrait être vaincue mondialement par un développement généralisé et professionnel de la microfinance qui constituera aussi, dans l'avenir, un formidable marché pour les banques commerciales. » [AEF, Rapport moral sur l'argent dans le Monde 2006, p. 115]. À court terme, une telle croyance peut permettre la captation de ressources par certains opérateurs de la microfinance et ceux qui s'en font les conseillers. Elle peut ouvrir des débouchés faciles aux fonds prétendus éthiques et socialement responsables et ainsi permettre un vecteur important de propagation de la microfinance. Les soutiens au business social peuvent contribuer à la production d'images positives des entreprises qui s'y soumettent, au sein de l'opinion publique¹⁸. Mais ni les investisseurs en responsabilité sociale, ni les placements financiers à but lucratif, ni le mécénat, ni les organisations de la société civile et non gouvernementales, ni les autorités publiques locales et internationales, ni les chercheurs et les experts n'ont intérêt à long terme à entretenir l'illusion des miracles annoncés¹⁹.

¹⁵ La consultation de nombreux sites où les internautes débattaient des dangers et des vertus supposés du microcrédit après l'attribution du Nobel de la Paix à l'automne 2006 est de ce point de vue révélatrice du système de croyances mobilisées autour du microcrédit.

¹⁶ En ce sens voir la tribune que nous avons publiée avec Isabelle Guérin et Marc Roesch dans *Les Echos*, 16 mai 2009.

¹⁷ J.-M. Servet, *Tiers Monde*, n°197, janv. 2009.

¹⁸ Véronique SEGHERS, *La nouvelle philanthropie*, Paris, Autrement, 2009.

¹⁹ Après la diffusion sur la chaîne France 2 d'un film consacré au microcrédit au Bangladesh et en Inde (Envoyé spécial, 14 mai 2009), on a assisté à un déluge de critiques contre les journalistes accusés de déformer la réalité. A été dénoncé le fait que le reportage ne mettait pas en avant les réussites du microcrédit. Si ces mêmes personnes et institutions (voir par exemple les sites de Babylone ou de Blue Orchard) s'étaient élevées contre les caricatures positives données du microcrédit dans de précédentes émissions, cela leur donnerait sans doute une autorité plus forte pour un droit de réponse. Leur silence passé sur les limites de l'instrument décrédibilise fortement leurs pressions et leurs interventions présentes.

Celle-ci ne peut, lorsque les effets ne seront pas à la hauteur des espérances, que déstabiliser l'ensemble du secteur de la microfinance. C'est aussi décrédibiliser à long terme l'investigation scientifique académique que d'ignorer ces allégations. Le prétexte avancé généralement pour justifier le silence des chercheurs est que ces croyances fortement médiatisées et relayées par l'ignorance de nombre de journalistes et de responsables politiques et d'investisseurs sur les besoins financiers réels des populations pourraient permettre de mobiliser des ressources pour des projets de recherche et des expertises²⁰. Un article publié par le quotidien français *Libération* (30 octobre 2006 à la suite de l'attribution du prix Nobel de la Paix) sous le titre « Inde, la microfinance en crise » nous paraît un exemple des dérives encouragées par certains universitaires. Son auteur, Esther Duflo, professeure au Massachusetts Institute of Technology et à l'École d'économie de Paris, y a accusé les autorités indiennes de bloquer l'essor du microcrédit en combattant certaines formes d'usure dans le pays. Il est surprenant de constater qu'Esther Duflo taise la cause essentielle de cette décision : le gouvernement indien était confronté à une vague de suicides de paysans sur-endettés²¹. Esther Duflo collabore étroitement à Chennai à un institut où plusieurs de ses étudiants américains effectuent des stages (en travaillant alors essentiellement à partir des données collectées auprès des organisations et sans enquête propre)²². Il est difficile d'imputer comme l'a fait Esther Duflo dans l'article cité²³ toutes les vertus aux organisations de microcrédit et tous les vices à l'État lorsque l'on sait que la Grameen Bank elle-même a été confrontée en 2000 à une montée considérable du nombre de prêts non remboursés. Elle a dû abandonner le modèle du microcrédit solidaire de petits groupes au profit de prêts individuels. Or la banque fondée par Muhammed Yunus bénéficie depuis longtemps d'un soutien considérable du gouvernement du Bangladesh, en particulier à travers une défiscalisation qui lui permet en contrepartie d'offrir des bourses d'études à certains enfants de ses clientes ou des prêts sans garantie à 50 000 mendiants. Le dark side of microcredit²⁴ a rendu difficile de présenter le Bangladesh comme exemple à suivre, sans en fixer les limites.

3. La réduction de l'inclusion financière au microcrédit finançant des activités génératrices de revenus

L'erreur primordiale des plans stratégiques nationaux de réduction de la pauvreté et plus généralement des politiques soutenues par les coopérations multilatérales et bilatérales ainsi que la plupart des fondations est de confondre le microcrédit avec le seul financement d'activités génératrices de revenus. Or cette contribution du micro crédit comme facteur positif dans la génération

²⁰ Ajoutons ici que les populations les plus démunies ne peuvent pas être les cobayes d'expérimentation des chercheurs, par exemple lorsqu'il est proposé que la population d'un village bénéficie de microcrédits et que celle d'une autre en soit privée pour ensuite comparer les effets produits. Ce genre de pratiques rejetées pour des raisons éthiques par les médecins en matière de soins ou de vaccination devraient tout autant l'être en sciences sociales par des chercheurs socialement responsables. Il existe des méthodes respectant certaines normes éthiques et permettant d'apprécier l'impact et les effets de petits prêts au sein d'une population. Si les méthodes expérimentales peuvent se prévaloir de quelques résultats empiriques nouveaux, le problème est qu'ils ne sont en rien généralisables et partant de là ne peuvent constituer un outil politique efficace.

²¹ Sur cette situation voir les articles préparatoires à la thèse en cours de Cyril Fouillet (CERMI/ULB).

²² Cet institut a été créé par sa sœur avec le soutien de banques pour renforcer leurs outils d'investissement financier et leurs espoirs de profit dans la microfinance.

²³ Dans un article publié dans le quotidien *Libération* daté du 16 juin 2009, Esther Duflo reconnaît enfin certaines limites au microcrédit sans aborder frontalement à partir des exemples indiens qu'elle cite le problème lancinant du surendettement. Le même jour, cette question est abordée frontalement dans une tribune des *Echos* que nous avons cosignée avec Isabelle Guérin et Marc Roesch.

²⁴ Voir Kholiuzzaman, (2007) *Socio-Economic and Indebtedness-Related Impact of Micro-Credit in Bangladesh*, Dhaka, The University Press Limited.

génération de revenus pour les plus pauvres est de plus en plus contestée²⁵.

Tout d'abord, l'observation des clientèles, du point de vue de leur composition sociale, permet de douter que celles-ci appartiennent effectivement aux fractions les plus démunies de la population. Les activités de la microfinance se déroulent dans des zones à forte proportion de populations à faible revenu et souvent marginalisées (périurbains et, dans une moindre mesure, le rural). Mais très souvent, ce sont les fractions ayant les capacités les plus élevées de ces zones qui constituent les clientèles car ces clients sont plus rentables (voir ci dessus encadré 2). Le Rapport des Sommets du microcrédit a repoussé d'une année encore en 2008 la publication de données fiables en ce domaine.

La microfinance a pu être définie à partir d'un critère de pauvreté ou de marginalité supposées de ses clientèles. On constate par exemple des objectifs en matière de pourcentage de clients dits « pauvres », de femmes ou de présence dans des zones reculées. Bien souvent le pourcentage de populations dites « pauvres » n'est pas celui des clients eux-mêmes de l'institution, mais ceux des quartiers ou des villages dans lesquels ces organisations de microfinance opèrent. Dans des recherches sur la pauvreté, des critères simples peuvent être définis pour des enquêtes en s'appuyant sur les actifs productifs possédés, sur le logement ou de prestige, sur les déplacements et la mobilité, sur la consommation des certains biens alimentaires, le recours aux soins, l'accès à l'éducation, etc. à condition de contextualiser chacun de ces critères. Il est exceptionnel que les organisations de microfinance fassent un relevé systématique et rigoureux du degré de pauvreté de leurs clientèles²⁶, sauf si un programme public ou de fondation exige de l'institution de produire certains indicateurs et d'en suivre l'évolution. Indirectement certaines de ces informations sont connues des institutions lors de l'instruction du dossier des clients afin d'apprécier leurs capacités de remboursement par exemple²⁷ ou le volume d'épargne qui peut être collectée, mais ces données ne sont pas systématiquement traitées de façon synthétique. Il s'agit généralement pour l'institution de se protéger contre les risques de défaillance, d'accroître sa marge bénéficiaire et non d'un véritable engagement social. On doit aussi relever que toucher des pauvres ou des femmes dans leur capacité d'accès à tel ou tel bien ou service ne signifie pas nécessairement améliorer leur bien être tel qu'il est vécu par les populations. Il convient donc à chaque fois de contextualiser la représentativité de tel ou de tel critère mis en avant.

S'ajoute que certaines formes de microcrédit peuvent augmenter le revenu moyen dans une population²⁸ alors que s'accroissent la disparité des revenus, la vulnérabilité et la précarité du plus grand nombre. L'augmentation du revenu moyen n'est bénéfique pour tous que si l'accroissement des revenus des plus riches entraîne de façon automatique une amélioration de la situation des plus pauvres²⁹.

Et, il ne suffit pas de constater la présence d'activités de microfinance et une amélioration de la situation selon certains critères pour l'imputer aux premières. Des interventions directes en matière de santé, d'éducation, de désenclavement peuvent en être la cause réelle³⁰.

²⁵ Beatriz ARMENDARIZ et Jonathan MORDUCH dans *The Economics of Microfinance* (Cambridge MA, MIT, 2005) mettaient déjà en doute les preuves de cet impact, compte tenu des difficultés d'attribuer les causes et de la multiplicité des effets. Dans le même sens voir J.-M. Servet 2006 *Banquiers*.

²⁶ B. BALKENHOL (ed.) (2007) *Microfinance and Public Policy, Outreach, Performance and Efficiency*, Palgrave-Macmillan/ILO [trad. française à paraître, Paris, PUF, 2009].

²⁷ Ces informations sont beaucoup plus précises pour les prêts individuels que pour les prêts mobilisant une technique de groupes solidaires, supposés cibler des populations plus démunies.

²⁸ Nous avons développé une critique de cet effet de *trickle down* dans SERVET, (2007), « Les illusions.

²⁹ Voir Introduction de la *Revue Tiers Monde*, n°197, janv.-mars 2009 par F. Doligez, I Guérin et alii

³⁰ En ce sens voir l'étude menée au Bangladesh pour Action Aid par Ahmad Qazi KHOLIQUEZAMAN (ed.), (2007), *op. cit.*

Enfin, comme nous l'avons déjà souligné, il ne suffit pas de se fixer des objectifs généraux, encore faut-il se donner les moyens de contrôler qu'ils soient plus ou moins bien atteints. Les bonnes intentions ne doivent pas être confondues avec le bien lui-même. La responsabilité morale des institutions serait donc non seulement de défendre des objectifs positifs, mais aussi de donner les moyens de suivre les impact et effets de leurs activités de financement.

Nous avons parlé de croyances car les études consacrées à l'impact de la microfinance ont produit des résultats contradictoires quant à l'évaluation de ses effets macro-économiques sur le revenu des populations³¹. La fongibilité des ressources financières fait que l'on constate de nombreuses substitutions dans la gestion des entreprises-ménages. Les fonds apportés par les micro-crédits accroissent peu globalement les investissements. Bien souvent ils servent de fait principalement à une meilleure gestion temporelle des ressources³². Ceci permet un mieux vivre mais ne constitue pas une dotation additionnelle en capital investi. Dans les pays en développement, à la différence du microcrédit intégré dans les politiques de l'emploi des pays à haut revenu moyen par tête, il est exceptionnel que le microcrédit finance des entreprises nouvelles. Alors que le microcrédit est pensé principalement comme un moyen économique d'action, ses effets multiplicateurs de revenu ne sont pas clairement identifiés et surtout quantifiés avec une grande précision en dehors d'études de cas particuliers peu probantes pour tirer des conclusions générales. Cette affectation d'un micro-crédit à la consommation, aux dépenses de santé par exemple, traduit tant les bricolages que doivent opérer les populations à faible revenu pour survivre que l'existence de besoins de services financiers diversifiés.

Si l'objectif effectif et premier des institutions de microfinance était de réduire rapidement les taux de pauvreté, elles devraient prioritairement œuvrer là où la pauvreté est concentrée : en zone rurale. Or, les microcrédits sont essentiellement modelés à partir de besoins urbains ou péri-urbains de financement du capital circulant. Pour ce qui est du financement des activités agricoles, le risque de la diffusion des institutions de microcrédit à but lucratif pratiquant des taux d'intérêt non plafonné est un transfert accru de ressources du monde agricole vers le secteur financier³³. Il a souvent été remarqué que les prêts destinés à des activités génératrices de revenus finançaient plus souvent des activités commerciales ou des activités para agricoles que des activités agricoles ou pastorales³⁴.

Cette différence tient bien évidemment à l'implantation des organisations de microfinance.

Il est moins coûteux d'intervenir dans des zones à forte densité de population (donc dans les espaces urbains ou péri-urbains) que dans des zones à faibles densités de population, trait caractéristique d'une majorité des espaces agraires. Outre cette donnée de géographie humaine, il convient de souligner que les apports de fonds nécessaires à une activité commerciale sont en règle générale beaucoup moins élevés que ceux pour une activité artisanale, et encore moins que ceux pour une activité agraire ou d'élevage. Le financement des activités agricoles doit s'inscrire dans une temporalité plus longue, du fait de crédits pour des investissements à moyen ou long terme. De plus, le capital circulant³⁵ constitue une part variable du capital nécessaire pour développer une activité : la part est beaucoup plus élevée dans le commerce que dans l'artisanat, et plus importante dans

³¹ Voir Introduction de la *Revue Tiers Monde*, n°197, janv.-mars 2009 par F. Doligez, I Guérin et alii et ci-dessous en encadré l'exemple du Bangladesh.

³² La critique d'une compréhension du fonctionnement des unités artisanales et paysannes (sans salariat) à partir des catégories de l'économie par A. Tchayanof reste encore d'une extraordinaire actualité.

³³ Nous reprenons ici des arguments développés dans J.-M., SERVET (2009) « La microfinance en milieu rural et MORVANT-ROUX, SERVET, (2007), « De l'exclusion financière.

³⁴ DEMIRGÜÇ-KUNT, BECK, HONOHAN 2007 ; MORVANT-ROUX, SERVET, (2007) « De l'exclusion.

³⁵ Le capital circulant est l'ensemble des moyens de production détruits au cours du processus de production, dont la durée d'utilisation est inférieure à un an. Dans le secteur agricole, il est principalement constitué des intrants comme les semences et les fertilisants et du temps de travail salarié.

l'artisanat que dans l'agriculture. En l'état, le financement de l'agriculture par la microfinance concerne par conséquent davantage la commercialisation des produits et le capital circulant agricole. Les autres facteurs comme la terre ou les équipements lourds restent généralement hors du champ des microfinancements alors que les dispositifs de financement public du secteur ont été graduellement remis en cause depuis les années 1970. Ceci a produit un trou bancaire pour l'agriculture, reconnu (ou plutôt nous sommes tenté d'écrire à enfin redécouvert...) par le Rapport 2008 sur le développement dans le Monde de la Banque mondiale (intitulé *Agriculture for Development*). Les évaluations des taux de rendement des activités agricoles tiennent exceptionnellement compte du rendement des capitaux fixes et notamment de la terre. Si l'on ajoute dans le capital avancé la valeur non seulement des intrants immédiats (tels que semences, engrais, nourriture pour bétail) mais celle de la terre, des bâtiments et de l'équipement (qu'ils soient appréciés à leur prix de marché ou à leur prix d'acquisition), il apparaît que les retours sur investissement des activités agricoles sont faibles et même très faibles, si on les compare aux marges commerciales et aux taux d'intérêt des prêts. Ajoutons que le niveau de risque des activités agricoles est beaucoup plus élevé³⁶, compte tenu tant des aléas climatiques que des fluctuations sur les marchés mondiaux, des cours de commercialisation des productions et de ceux de certains intrants, comme l'énergie ou les engrais. Si dans les avances faites pour produire ne sont pas pris en compte la terre et les travaux d'irrigation par exemple, cela implique que les droits de propriété ne sont pas reconnus comme devant être rémunérés, qu'ils ne le sont que très partiellement, ou que, le travail s'exerçant sous contrainte, celui-ci est très faiblement rémunéré. Par conséquent, si l'on intègre la rémunération potentielle totale de tous les « facteurs de production » en agriculture et qu'on la compare au niveau des taux d'intérêt pratiqués, le transfert vers le secteur financier d'une partie du surplus créé par ces activités se révèle considérable. Telle est la conséquence de microcrédits finançant principalement le court terme à des taux non soutenables pour la plupart des productions agricoles.

À défaut de l'accès à des services financiers adaptés, les populations recourent au crédit (qu'il s'agisse du microcrédit ou des ressources financières dites « informelles » notamment de prêteurs privés). Compte tenu du coût de ces prêts, ces expédients tendent à réduire le revenu disponible, donc à un appauvrissement. Ils provoquent aussi fréquemment un surendettement des populations³⁷, qui lui-même réduit à terme leurs revenus (notamment à la suite de vente d'actifs productifs pour faire face à leurs dettes). Les services de cette dette conduisent à une diminution des ressources locales et à un prélèvement sur les revenus locaux, donc à terme à un appauvrissement des populations.

De façon générale, outre le surendettement³⁸ et les fuites hors des systèmes de production et d'échange locaux qui à terme conduisent à un appauvrissement et non à un enrichissement des communautés (par suite des charges financières imputées par rapport au rendement des activités financées), les causes d'une diminution du bien-être des clients du microcrédit sont le surcroît de travail (notoirement des femmes, si ce n'est pas du travail productif à proprement parler, c'est celui des charges qui leur incombent y compris à travers des formes de participation contrainte à des réunions) et la détérioration des conditions de travail (ouvrage dangereux, insalubre et portant atteinte à la santé des travailleurs, travail des enfants et

³⁶ Sur ces questions à travers l'exemple de l'Inde, voir notamment la thèse en cours de Cyril Fouillet (CERMI/ULB).

³⁷ Nous définissons le surendettement non par l'incapacité de rembourser une dette mais par le fait que son remboursement implique un appauvrissement de l'emprunteur.

³⁸ Un reportage télévisé réalisé sur les lieux mêmes des premiers prêts de M. YUNUS met en avant le surendettement provoqué par les prêts de la Grameen Bank comme facteur de pauvreté (<http://www.france24.com/fr/20080324-le-magazine-l'action-humanitaire-humanitaire?q=node/1078209>). Voir aussi le reportage Banquiers des pauvres dans l'émission de France 2, Envoyé spécial du 14 mai 2009, à partir d'exemples pris au Bangladesh et en Inde.

déscolarisation)³⁹. S'ajoute que certaines formes de microcrédit peuvent augmenter le revenu moyen dans une population⁴⁰ alors que s'accroissent la disparité des revenus, la vulnérabilité et la précarité du plus grand nombre.

4. Le besoin d'une offre de services financiers diversifiés afin de réduire la vulnérabilité des populations

Comment, dans un contexte d'inclusion financière formelle restreinte à l'échelle de laplanète, interpréter l'oubli des capacités d'agir dans le domaine financier, une négligence qui fait que la communauté internationale peut se sentir peu engagée à agir universellement pour lutter pour l'inclusion financière ? Bien qu'une extension et une intensification de la financiarisation paraissent évidentes dans toutes les sociétés contemporaines, y compris pour des populations aux revenus peu élevés, l'accès aux services financiers n'est pas (encore) communément conçu comme un droit humain fondamental : l'usage des instruments monétaires et financiers n'est pas pensé comme un des éléments d'identité des groupes et des personnes⁴¹. Pourtant, la capacité de faire face aux risques de l'existence, de saisir des opportunités pour jouir d'un revenu meilleur et de gérer dans le temps ressources et dépenses passe de plus en plus par l'usage d'instruments financiers. L'accès à des services financiers est fondamental pour exister dans les sociétés contemporaines, et tout simplement pour vivre au quotidien⁴².

Comme les services financiers sont appréhendés comme des moyens d'action, comme un vecteur d'activité mais pas comme un objectif en soi, le crédit apparaît comme étant le service primordial pour créer des opportunités. Ils ne sont pas pensés comme des besoins et des éléments d'identité et de protection des personnes et des groupes. Or dans les pays en développement, à la différence des pays à haut revenu moyen par tête où le microcrédit est intégré dans les politiques de l'emploi, il est beaucoup plus exceptionnel qu'il y finance des entreprises nouvelles et que ses effets multiplicateurs de revenu soient clairement identifiés et surtout quantifiés avec une grande précision. Ce positionnement de la microfinance d'abord comme moyen économique d'action et non comme une nécessité pour gérer dans le temps ressources et flux de dépenses vitales et sociales fait que la réflexion sur la responsabilité sociale des différents acteurs de la société pour une inclusion financière généralisée, et par conséquent les engagements politiques que celle-ci suppose, est plus exceptionnelle que celle menée pour d'autres besoins, comme l'alimentation, l'accès à l'eau, la santé, l'éducation, le logement et l'environnement, besoins jugés par eux-mêmes fondamentaux pour la survie des humains dans une société voulue comme démocratique (en l'étendant à une représentation politique équitable, y compris en terme de genre). L'accès à une gamme plus ou moins étendue et diversifiée de services financiers n'est pas pensé comme étant devenu au même titre un besoin primordial pour vivre normalement aujourd'hui.

³⁹ J.-M. Servet, « Quelques limites du microcrédit comme levier du développement », *Problèmes économiques*, n°2964, 4 février, p. 39-44.

⁴⁰ L'augmentation du revenu moyen n'est bénéfique pour tous que si l'accroissement des revenus des plus riches entraîne de façon automatique une amélioration de la situation des plus pauvres. Nous avons développé une critique de cet effet de *trickle down* dans J.-M. SERVET, (2007), « Les illusions des objectifs du Millénaire », in : LAFAYE de Michaux, Elsa, MULOT, Éric, OULD-Ahmed, Pépita (éd.), *Institutions et développement : La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Rennes, Presses universitaires, 2007, p. 63-88.

⁴¹ Sur cette approche des relations monétaires et financières, voir les travaux initiés autour de Jean-Marie Thiveaud à la CDC dans le cadre du Programme Finance, Ethique, Confiance à partir de 1994. Voir M. Aglietta, A. Orléan (ed.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998. Ce programme a trouvé un prolongement dans B. Théret (ed.), (2008), *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, EHESS.

⁴² Nous avons développé cette dimension dans SERVET 2006 *Banquiers*.

Pour apprécier la contribution des institutions à l'inclusion financière, il ne suffit pas de connaître la diffusion des services (nombre de prêts ou de compte dans une population). Il convient d'apprécier aussi l'adaptation et la qualité des produits et des services (notamment à travers les coûts non monétaires d'accès à un service financier liés à des temps de transport, de réunion de groupe, etc.). Pour se faire, il faut prendre l'avis des clients (pour distinguer demande et besoins notamment)⁴³. La situation de contrainte dans laquelle se trouvent de nombreuses fractions des populations quant à l'accès aux services financiers fait qu'ils ont recours à ceux proposés, alors que le produit et le service correspondent très mal à leurs besoins les plus pressants. Par exemple l'offre de crédit peut être privilégiée (parce que plus rentable) bien que l'épargne, l'assurance et les transferts soient plus utiles pour répondre efficacement à la précarité et à la vulnérabilité. On constate aussi que l'offre de crédit productif est encouragée même quand ceci conduit à un surendettement et que le besoin est celui de crédits de soudure dans certaines périodes de l'année ou en cas de maladie (pour éviter une décapitalisation qui diminue les revenus ultérieurs). De façon récente, un nombre croissant d'organisations prétendent à une diversification de leur gamme de produits financiers à travers des contrats d'assurance vie. Bien souvent, il agit plus de protéger l'institution financière elle-même que le débiteur, à travers une couverture du capital restant dû...

L'inclusion financière est généralement définie par l'usage des seuls services bancaires. Cette définition restrictive laisse de côté l'ensemble des services financiers apportés par des pratiques dites « informelles »⁴⁴. Il convient ici de remarquer que ces prestations ne sont pas à même de compenser un manque d'accès formel adapté. On peut observer une complémentarité et non une concurrence et substitution entre les différents types de prestations dites "formelles" "semi-formelles" et "informelles". De fait, la plupart du temps et pour autant qu'elles le peuvent, les populations usent de stratégies qui articulent microcrédit et pratiques informelles⁴⁵. Ceci peut conduire à un fort surendettement, et non à son allègement. De la même façon, on constate que dans de nombreux pays la densité des institutions de microfinance est d'autant plus forte que la densité bancaire est elle-même localement élevée⁴⁶.

Le fait d'être pauvre est souvent moins celui de disposer d'un faible revenu moyen que celui d'être davantage exposé à des risques individuels et collectifs et d'avoir des capacités moindres d'y faire face. Ces populations subissent des fluctuations de revenus très fortes. Le pourcentage dans la population totale des populations vulnérables (au sens où elles se trouvent au cours d'une période donnée en dessous de la ligne de pauvreté non pas de façon permanente mais récurrente) est souvent le double de celui des populations définies comme pauvres par le revenu moyen. Or la réduction de cette vulnérabilité passe par l'accès à des services financiers diversifiés et dont les coûts les rendent accessibles à ces populations.

Compte tenu du fait que les conditions d'un effet positif du microcrédit, que l'on se situe à une échelle micro d'observation ou à une échelle macro, sont exceptionnellement remplies (voir encadré 3)

⁴³ Pour avoir une meilleure connaissance des besoins des clients, il est utile de se concentrer non sur les *success stories* mais d'analyser les raisons des abandons des clients et pour certains d'entre eux leur échec qui les conduit au surendettement et pour certains à une incapacité de rembourser.

⁴⁴ SERVET, 2006, p. 157 sq. Guérin, Morvant-Roux, Servet (2010) in : *Handbook*.

⁴⁵ Voir en ce sens les exemples relevés dans le Mexique rural par SOLENE MORVANT-ROUX 2006 et 2009 (« Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : combiner anthropologie économique et économétrie », *Tiers Monde*, n°197, p. 109-130) au Sénégal par D. PERRY (2002) "Microfinance and women moneylenders. The shifting terrain of credit in rural Senegal", *Human Organisation* (61) 1, Spring, pp. 30-40. et en Thaïlande par Brett E. COLEMAN (1999), « The impact of a group lending in Northeast Thailand », *Journal of Development Studies*, vol. 60, p. 105-141.

⁴⁶ Voir l'exemple de l'Inde documenté dans la thèse en cours de C. Fouillet dans le cadre de l'IFP et du CERMI (ULB) et FOUILLET 2007.

cet outil du financement ne peut pas constituer un levier fort de développement économique voire social et humain. Il conviendrait par conséquent de limiter son poids dans les modèles de lutte contre la pauvreté actuellement privilégiés, notamment dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté définis nationalement pour atteindre les objectifs du Millénaire. Le microcrédit n'est qu'un instrument parmi une variété d'autres, financiers et non financiers. En étant ainsi encadré il peut se révéler efficace. Les besoins de services financiers se situent en matière d'épargne, en matière de micro assurance des biens, des personnes, en matière de retraite, en matière de transferts des migrants. Ces services peuvent d'ailleurs être associés. Plutôt que de transférer des fonds qui servent à couvrir des frais médicaux pour les familles restées au pays d'origine, ne vaudrait-il pas mieux proposer des assurances santé ? Sur le long et moyen terme, la transition démographique que les politiques de coopération ont favorisée, transition qui s'accélère en Afrique par exemple, nécessite de mettre en place très rapidement des fonds de pension adaptés pour les migrants et leur famille.

Le constat d'une surliquidité bancaire dans les pays à faible revenu par tête nécessite d'articuler épargne et prêt. Des fonds internationaux de garantie peuvent permettre de mobiliser les ressources inactives. Un autre exemple d'articulation épargne crédit par adossement bancaire est celle des *self help groups*, réalisée en Inde grâce à la contrainte exercée par les autorités publiques sur les établissements financiers commerciaux publics et privés d'offrir des services financiers y compris aux fractions de la population en marge des banques. Une dynamique locale endogène peut aussi se faire grâce à des monnaies dites « complémentaires », « sociales » ou « alternatives »⁴⁷, qui endogénéisent le crédit. Il serait erroné de penser que les systèmes de monnaie locale sociale ou complémentaire sont uniquement liés à des crises. Si l'on prend l'exemple de l'Argentine, sans doute le mouvement le plus important à l'échelle de la planète, il n'a pas disparu

totalement après la résorption de la crise en Argentine. Aujourd'hui le pays compte encore de très nombreux *clubs de trueque*.⁴⁸

Il n'existe pas de réponses uniformes. Les sociétés contemporaines ont l'ardente obligation de reconnaître les limites du microcrédit pour répondre avec efficacité et justice aux besoins de services financiers émanant des fractions de leurs populations y compris les plus démunies. L'accès et l'usage des services financiers sont devenus une des conditions d'un développement socialement durable.

Conclusion

La réduction des taux de pauvreté doit se faire par une diminution de l'exposition aux risques des populations les plus démunies. Or celle-ci ne peut se réaliser que par la recherche d'une forte inclusion financière sur laquelle les politiques visant à atteindre les Objectifs du Millénaire ont été jusqu'ici très silencieux. Cette fourniture devrait s'accompagner tant d'une adaptation des produits aux besoins que d'une éducation financière des populations.

L'usage croissant de l'expression « inclusion financière » plutôt que du terme « microfinance » ou de « *finance sociale* [*social finance*] » encourage une réflexion portant sur la responsabilité dans l'offre de services microfinanciers. Un tournant est en train de s'opérer au sein des travaux menés en microfinance⁴⁹. Une approche en termes d'accès aux services financiers

⁴⁷ Voir *Monnaies sociales, Rapport Exclusion et liens financiers 2005-2006*, sous la direction de Jérôme Blanc, Paris, Economica, 2006.

⁴⁸ Voir les travaux en cours à l'IRD de Pépita OULD-AHMED et la thèse en cours d'Hadrien SAIAG (IHEID/université Paris Dauphine).

⁴⁹ Voir en ce sens le numéro 197 de la revue *Tiers Monde* (janvier 2009).

(indépendamment d'un lien immédiat avec la pauvreté) est en train d'émerger. Un rapport de la Banque mondiale *Finance for all* publié à l'automne 2007 en constitue d'un point de vue institutionnel un élément fort⁵⁰. Le degré et les conditions d'accès aux services financiers faisaient partie des indicateurs reconnus parmi les performances sociales, mais sans leur accorder jusqu'ici une position privilégiée pour lutter contre la pauvreté.

Or beaucoup de chemin reste à faire en ce domaine. Les inégalités dans l'accès aux services bancaires sont considérables à travers la planète. Selon les pays, le taux d'inclusion va de 1% à presque 100% des ménages⁵¹. Il existe de fortes disparités entre les continents, tout comme entre régions et localités. En Amérique Latine, les taux nationaux oscillent entre 5% au Nicaragua et 60% au Chili, en étant le plus souvent compris entre 25% (cas du Mexique) et 40%. En Afrique, ces taux d'inclusion se situent généralement au-dessous de la barre des 20%, notamment pour l'Afrique de l'Est. Ce taux est de 21% à Madagascar. En Asie du Sud, le Pakistan et le Bhoutan présentent respectivement des taux de 12 et de 16% alors que l'Inde et la Chine ont des taux supérieurs à 40%. Le nombre de succursales bancaires pour 100 000 habitants est par exemple de 6,3 en Inde contre 7,63 au Mexique et 0,66 à Madagascar⁵². Mais il s'agit de moyennes nationales. Or, celles-ci cachent à l'intérieur des pays de fortes disparités régionales. Le nombre de succursales bancaires pour 1000 km² est de 22,57 en Inde, de 4,09 au Mexique et de 0,19 à Madagascar. Dans la plupart des pays dits « en développement » des populations à revenus moyens, qui ne peuvent pas de ce fait être qualifiées de « pauvres » et surtout pas de « très pauvres », n'ont donc pas accès aux services financiers de base⁵³. La limitation dans l'accès n'est pas seulement la conséquence de restrictions légales et de barrières réglementaires ou de l'absence physique d'institutions dans certains lieux. Elle naît aussi d'un degré d'analphabétisme financier élevé pouvant rendre quasi impossible l'usage de services financiers qui demeurent inadaptés pour le plus grand nombre⁵⁴.

La réflexion sur la responsabilité sociale des différents acteurs de la société pour une inclusion financière généralisée, et par conséquent les engagements politiques que celle-ci suppose, est beaucoup plus exceptionnelle que celle menée pour d'autres besoins, comme l'alimentation, l'accès à l'eau, la santé, l'éducation, le logement et l'environnement. Ces besoins sont jugés par eux-mêmes fondamentaux pour la survie des humains dans une société voulue comme démocratique (en l'étendant à une représentation politique équitable, y compris en terme de genre). Mais la finance ne l'est pas encore alors que la financiarisation s'est fortement généralisée. Il est frappant de constater que des engagements sociétaux d'institutions financières portent moins sur des indicateurs financiers que sur des thèmes comme la pauvreté, l'environnement, la participation des femmes, objectifs louables mais qui ne se situent pas dans leur cœur de métier qui est financier⁵⁵.

Les critiques montantes contre les naïvetés propagées sur le caractère miraculeux du microcrédit⁵⁶ participent et contribuent à un retour du balancier idéologique que la crise profonde

⁵⁰ DEMIRGÖÇ-KUNT, BECK, HONOHAN, (2007). Voir sa lecture par SERVET (2008) in : MORVANT-ROUX (ed.) 2009.

⁵¹ HONOHAN, 2006, MORVANT-ROUX, SERVET, 2007, « De l'exclusion.

⁵² I. Guérin, S. Morvant-Roux, « Les effets contrastés de la microfinance » (données World Bank 2007), présentation à la rencontre de lancement du n°197 de la revue *Tiers Monde*, Paris, 19 juin 2009.

⁵³ MORVANT-ROUX, SERVET (2007), « De l'exclusion.

⁵⁴ GLOUKOVIEZOFF Thèse 2008, Université Lumière Lyon 2.

⁵⁵ Cette critique est développée dans Servet 2009, *Revue Tiers Monde* n°197. Une telle approche suppose une analyse détaillée des activités effectivement menées par chaque organisation déclarée à but lucratif ou à but non lucratif.

⁵⁶ FERNANDO J. L. (ed.) (2006) *Microfinance. Perils and Prospects*, Routledge, London, SERVET J.-M. (2006) *Banquiers aux pieds nus : La microfinance*, Odile Jacob, Paris, 512 p., et VAN OOSTERHOUT, H. (2005) *Where does the money go? From policy assumptions to financial behaviour at the grassroots*, Utrecht, Dutch Univ. Press.

des marchés financiers n'a pu qu'accélérer. Toutefois le risque est grandissant que demain le bébé microfinance soit jeté avec l'eau du bain néo-libéral, tout autant celle des techniques de proximité que les logiques participatives par des organisations de la société civile. Il est donc essentiel de comprendre qu'elles ont été les raisons de l'essor du microcrédit, à savoir le besoin considérable de services financiers, et qu'elles sont ses limites actuelles ou plutôt les conditions restrictives de sa réussite comme outil de développement. Ceci est la condition même pour produire des services financiers adaptés aux capacités et aux besoins non seulement d'une cible souvent mal ajustée à savoir ceux et celles à faible revenu par tête mais plus généralement de la majorité de la population encore exclus financièrement.

Encadré 1 : Au Bangladesh, le microcrédit ne réduit pas la pauvreté

Il ne suffit pas de constater la présence d'activités de microfinance et une amélioration de la situation selon certains critères pour pouvoir l'imputer aux premières. Illustrons cette distinction par l'exemple de l'essor des services microfinanciers au Bangladesh. Il est sans doute peu de spécialistes reconnus de la microfinance, qui au détour d'un article n'aient pas un jour vanté les mérites de cette supposée success story. Comment ne pas sombrer dans l'optimisme en découvrant un pays où 105 millions de personnes (21 millions de familles sur 149 millions d'habitants) sont des « bénéficiaires » du microcrédit ? Comment ne pas saluer l'effort considérable des hommes et des femmes qui y ont contribué en trois décennies ? Il est par conséquent tentant de penser qu'il suffirait de généraliser à travers toute la planète ce qui passe pour des « bonnes pratiques » et d'identifier, pour les rejeter, des « mauvaises pratiques » afin de faire disparaître, via la microfinance, la pauvreté comme par miracle. Or le bilan du microcrédit dans un des lieux de la planète où il a été sans nul doute le plus diffusé n'est pas aussi globalement positif que les chroniqueurs de cette finance du coin de la rue ou du village l'imaginent communément. ActionAid Bangladesh et Bangladesh Unayan Parishad ont soutenu un rapport dirigé par le professeur Qazi Kholiquzzaman Ahmad qui dresse un tableau rigoureux, à la fois d'un point de vue scientifique et par sa sévérité, des conséquences du microcrédit dans le pays. Pour ce qui est de l'effet économique, il apparaît limité : « micro-borrowing does not usually provide the borrowers with an economic base to break out of income poverty and move on to significantly higher levels of income and living standard. Moreover, many get caught up in an increasing debt-syndrome and slide further into poverty. » Pour comprendre les raisons de ce faible impact et les effets négatifs relevés, il convient tout d'abord d'observer les activités que ces petits prêts financent. On remarque un poids considérable des activités qui ne sont pas productives mais seulement commerciales (37% du nombre des prêts cités par les emprunteurs) alors que l'enfermement dans le sous-développement économique tient précisément à l'importance des marges et des multiples intermédiations improductives. La location de terres compte pour 13% ; l'activité de transport par rickshaw pour 8% et l'élevage de vaches pour 7% seulement. Il s'agit aussi de couvrir des coûts d'éducation et de mariage des enfants (7%). À cela s'ajoute le remboursement de prêts antérieurs (6,4%). Par comparaison, on peut remarquer qu'en Inde, le remboursement des frais médicaux apparaît souvent comme prévalant. On doit aussi noter que le coût effectif du microcrédit est beaucoup plus élevé pour les emprunteurs que ne l'affichent les institutions, ce qui se traduit par un prélèvement important sur les ressources des ménages : le taux d'intérêt est de 30,5% au lieu de 10 % affiché par la Grameen Bank, de 44,8% au lieu de 15% pour BRAC comme pour ASA et de 42,3% au lieu de 14% pour PROSHIKA. Le rapport ne fait pas la différence entre les sommes additionnelles introduites dans une activité et la part qui, de fait, sert à une simple meilleure gestion inter temporelle des recettes et des dépenses des ménages. Il ne compare pas les taux d'intérêt pratiqués avec le rendement effectif des activités financées. Le rapport souligne : « the respondents taking micro-credit have generally remained tied to rudimentary economic activities, many of which

do have much prospect of expanding into sustainable growth because of either market saturation (most of the products and services are directed to local markets) and/or limited scope of productivity improvement ». Si l'on dépasse ces dimensions liées aux systèmes de production et d'échange, pour s'attacher à des dimensions pensées comme non économiques, les conclusions sont plus inquiétantes. Or, face à l'absence d'une diminution conséquente de la pauvreté en termes de revenu⁵⁷, c'est surtout vers ces autres dimensions du développement humain que les espoirs se sont tournés. Le rapport dirigé par le professeur Qazi Kholiquzzaman Ahmad indique que parmi les clients (et de fait des clientes pour l'essentiel) des organisations de microfinance au Bangladesh le microcrédit n'entre que pour 16% dans les raisons de l'accroissement du taux de scolarisation ; de même les trois quarts de celles qui ont accru leurs capacités à se soigner l'attribuent à d'autres causes que le microcrédit. Ce sont, semble-t-il, les politiques publiques et l'action d'organisations de la société civile qui font la différence en matière d'éducation et de santé. Ajoutons que seulement 10 % des emprunteuses affirment que le microcrédit leur a permis d'entreprendre de façon indépendante une activité. Plus inquiétant encore, 82% des femmes interrogées affirment que le montant des dots s'est ainsi accru et les femmes qui subissent dans le cadre familial des violences morales ou physiques (27,8% des enquêtées) déclarent pour 60% d'entre elles que cette violence s'est accrue depuis qu'elles sont devenues bénéficiaires d'un microcrédit, en raison même de leurs fonctions économiques et financières nouvelles dans la famille ; la violence n'a diminué que pour 27,3 % d'entre elles. Toutefois, un des éléments positifs relevés, est que 28% seulement d'entre elles déclarent que la prise en compte de leurs points de vue dans la gestion du microcrédit n'a pas évolué.

Source : Jean-Michel Servet, « La responsabilité sociale en microfinance dans le contexte d'une commercialisation croissante du microcrédit », *Rapport moral sur l'Argent dans le Monde 2009*, Paris, AEF, 2009 p. 426 - 427, d'après Ahmad Qazi KHOLIKUZZAMAN (ed.), (2007), *Socio-Economic and Indebtedness-Related Impact of Micro-Credit in Bangladesh* Dhaka, The Univers. Press Limited, 65 p.

Encadré 2 : Quelques illusions sur la participation des femmes au microcrédit

Il est possible de constater une contradiction entre une proportion élevée de femmes parmi les clientes d'une institution de microfinance (indicateur souvent privilégié parmi les indicateurs de ciblage des « pauvres ») et le fait d'atteindre réellement les populations les plus démunies. Selon Benchmarking de la microfinanzas en México⁵⁸, le pourcentage de femmes parmi les clients est de 95 % pour les institutions dites « financièrement soutenables » contre 75 % pour celles qui ne le sont pas (par comparaison les pourcentages de l'échantillon ne sont respectivement que de 57,8 et 64,8 dans le reste de l'Amérique latine). Dans les zones de forte émigration vers les Etats-Unis, le sexe ratio se trouve généralement profondément modifié. Emigrent principalement les hommes (mari et fils). Dans les localités, ceux qui ont la capacité financière de partir sont ceux qui possèdent le capital économique et relationnel et les revenus les plus élevés. Cette émigration procure des flux de revenus vers les familles, et ceux-ci accroissent ensuite les inégalités locales aussi bien au sein des communautés qu'entre celles-ci, selon la proportion de migrants. Les agents de crédit ont de plus tendance à privilégier dans leur portefeuille de prêts les familles comprenant des migrants car leurs garanties de remboursement apparaissent plus fortes. Si le microcrédit ne cible

⁵⁷ L'observation de l'évolution des revenus dans ce pays laisse penser qu'elle est déterminée davantage par des aléas climatiques que par un apport de micro prêts.

⁵⁸ Benchmarking de las microfinanzas en México : Un informe del sector, Mexico, ProDesarrollo/Microfinance Information eXchange, 2008, p. 46.

que les femmes, il a donc pour effet au sein des communautés locales de renforcer les inégalités en contribuant à renforcer les dotations des familles les plus aisées au détriment des plus démunies.

Encadré 3 : Huit conditions d'une retombée positive du microcrédit sur les revenus des populations dites « pauvres »

Une première condition d'une contribution du microcrédit à un accroissement des ressources des fractions pauvres de la population est que les clients des institutions offrant ces services appartiennent aux catégories de la population dite « pauvre ». Or, le doute est croissant quant à un ciblage effectif des pauvres, et surtout des plus pauvres par nombre d'organisations. Cela tient à ce que l'inclusion financière est très limitée dans la plupart des pays en développement et qu'une large fraction de la population située au-dessus de la ligne de pauvreté se trouve en situation d'exclusion financière. La financiarisation constitue ainsi pour les institutions de microfinance une opportunité d'expansion en vue d'une diminution de leurs coûts. Si le microcrédit s'adresse en fait à des clients situés au-dessus de la ligne de pauvreté, il contribue non à restreindre mais à accroître les inégalités de revenu par rapport aux couches sociales les plus démunies. Pour que le microcrédit à ses couches non pauvres ait un effet positif pour les plus pauvres, il faudrait que soit prouvé un trickle down effect, c'est-à-dire que l'enrichissement de plus riches ait un effet positif sur les revenus des plus démunis. Or l'expérience des soixante dernières années est loin de le prouver. Le microcrédit qui s'adresse à des populations non pauvres mais financièrement exclues a un effet positif en termes d'inclusion financière, ce qui est différent d'une augmentation des revenus et de la dotation en capital pour les populations pauvres.

Une deuxième condition d'une efficacité du microcrédit comme outil de développement, au sens minimaliste d'un accroissement des revenus, est que le prêt soit effectivement employé à accroître les capacités productives. Or dans de nombreux cas, en situation de forte informalité, on constate une fongibilité importante des ressources financières. Les petits crédits servent à une meilleure gestion intertemporelle des ressources et dépenses, mais ceci n'accroît pas la fraction des ressources consacrée à un investissement additionnel à des fins productives. Ceci permet aux populations de mieux gérer leurs budgets, mais ceci ne peut pas avoir un effet positif direct sur leurs activités génératrices de revenus. Si les prêts sont de fait consacrés à l'achat de médicaments ou à couvrir des frais de scolarité par exemple, il existe un effet positif indirect, mais celui-ci est rarement immédiat en terme d'accroissement des revenus.

Une troisième condition d'un effet direct positif d'un micro prêt sur les revenus est que l'investissement réalisé le soit dans une activité pour laquelle il existe des débouchés. Or, on constate bien souvent un effet d'imitation par celles et ceux qui bénéficient de petits prêts. Ceci réduit considérablement leurs effets pour ce qui est de la génération de ressources nouvelles. On assiste même à de nombreux cas de surendettement, qui conduit pour le masquer à un rééchelonnement des prêts et à une décapitalisation. Les taux de remboursements des prêts affichés par les organisations sont souvent, si l'on inclut ces pratiques, inférieurs à ce qu'ils sont en réalité.

Une quatrième condition de succès du microcrédit est que celui ou celle qui mène l'activité ait les capacités managériales et techniques pour le faire. D'où l'importance de formations parallèles. Mais cette interprétation élargie de l'activité de microfinance intégrant à la finance une politique de formation a été graduellement et bien souvent abandonnée au profit d'une vision minimaliste, strictement financière, du microcrédit. Celle-ci a tendu à éliminer les activités non financières (coûteuses) des institutions au nom de l'accroissement de compétences financières spécialisées et du fait qu'il est difficile d'exercer une pression forte au remboursement en gérant des aspects non

financiers des relations. Parmi les capacités que doivent avoir les emprunteurs, on doit compter aussi une capacité à s'exposer à un niveau supérieur de risques. Les études sur la pauvreté montrent que plus encore que la faiblesse des revenus c'est la précarité, la faible dotation en moyens de faire face à une crise, à une maladie, etc., qui handicape les fractions des populations les plus démunies. Les populations les plus exposées aux risques, afin de ne pas accroître ceux-ci ont par conséquent tendance à se tourner vers les activités les moins risquées qui sont par ailleurs celles qui dégagent les revenus les plus faibles. De ce point de vue, pour se prémunir contre les risques, ces populations ont bien souvent, plus besoin de services de transferts des migrants, d'épargne et d'assurance, que de prêts à finalité productive.

Une cinquième condition d'un succès du microcrédit est que le rendement des micro-activités soit supérieur à celui d'activités plus capitalistiques. On observe une promotion de l'entrepreneuriat pauvre en Afrique au détriment d'autres modèles productifs. Or si l'on regarde les politiques menées dans deux pays moteurs de la croissance mondiale, à savoir la Chine et l'Inde, il est évident que le développement économique de ces pays est assis sur la promotion d'entreprises d'une certaine taille et sur celle du salariat. Si, par ailleurs, on observe une offre de services de microfinance dans ces pays, c'est plus comme un moyen de survie pour certaines couches de la population que comme instrument d'une politique de croissance des revenus.

Une sixième condition est que le coût du prêt, à travers le taux d'intérêt acquitté, soit inférieur au rendement de l'activité pour laquelle se fait l'investissement. Ceci explique que le microcrédit privilégie le financement d'activités commerciales plus que l'artisanat, et l'artisanat plus que l'agriculture. Quand des intérêts supérieurs à 60% sont acquittés, comme on l'observe en Amérique latine, alors que les activités agricoles rapportent globalement rarement plus de 15 %, voire 8% seulement, les prêts sont demandés pour financer une partie de l'activité (par exemple les achats d'engrais ou de semences) en induisant une sous rémunération du travail et de la propriété et un drainage de ressources du monde agricole vers le secteur financier, et du monde rural vers le monde urbain.

Une septième condition est que l'investissement réalisé grâce aux micro prêts se traduise par une dépense endogène qui provoque une demande de biens et services produits localement, et non une importation de biens. Quand, par exemple, les prêts servent de fait à acquérir des médicaments, il y a bien amélioration de l'état sanitaire. Ceci est positif, mais il y a exportation de ressources financières sans effet multiplicateur interne des revenus. Le microcrédit agit alors comme un facteur de croissance dans les pays qui réalisent les exportations acquises par ces prêts et qui bénéficient des flux financiers via les intérêts des prêts, mais pas dans les pays dits en développement. Nous touchons ici à une limite macro-économique du microcrédit.

La huitième condition d'un effet globalement positif du microcrédit sur les revenus est que celui-ci, du fait des intérêts acquittés par les emprunteurs, n'aboutisse pas à un drainage des ressources au seul bénéfice de prêteurs extérieurs. Il faut qu'existe une insuffisance locale de ressources financières à investir et par conséquent un besoin d'importation de capitaux. Or, on observe que l'apport de fonds se substitue souvent à une mobilisation des ressources locales. Un grand nombre des pays aux revenus par tête parmi les plus faibles de la planète, et pas seulement, connaissent une surliquidité des établissements bancaires. C'est le cas de 40 pays d'Afrique subsaharienne sur 44, mais aussi en Afrique de l'Egypte, de l'Algérie et du Maroc et dans d'autres parties du monde, aux Caraïbes, au Guyana. Les fonds internationaux de garantie peuvent permettre de créer une dynamique financière endogène.